

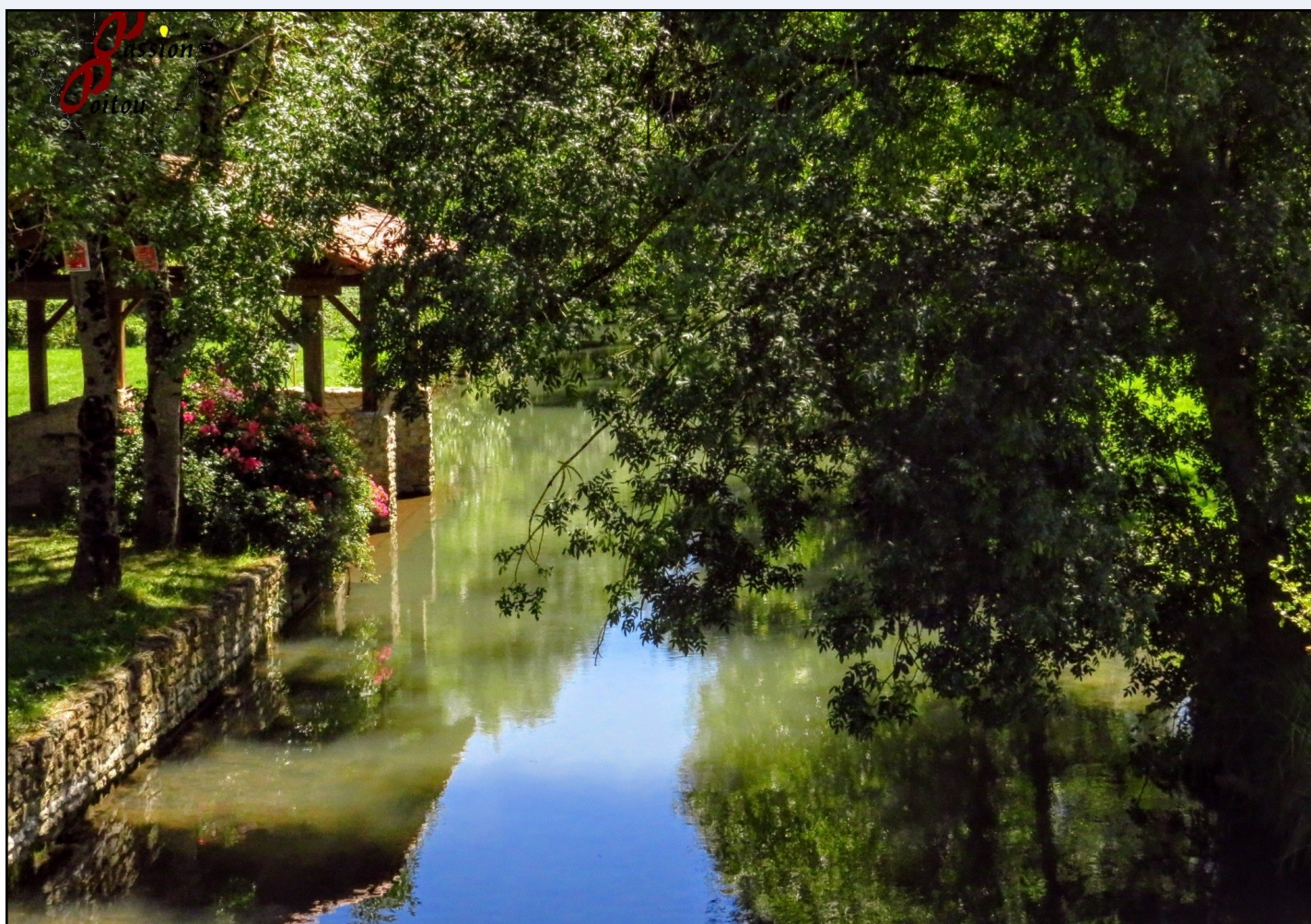
Le journal des Marnaysiens

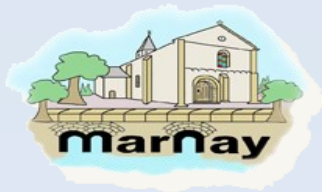
2022

Bulletin municipal



Le mot du Maire	page 3
Mairie	page 4
État civil	page 5
Investissements	page 6
Travaux réalisés	page 7- 8
L'école et les rythmes scolaires	page 9
La vie de la commune	page 10 - 21
Les associations	page 22 - 27
Pages pratiques	page 28 - 35
Pour les enfants	page 36
Numéros utiles	page 37





Le mot du Maire



Chères Marnaysiennes, chers Marnaysiens,

En cette fin d'année 2022 c'est toujours avec le même enthousiasme que je partage avec vous ce bulletin municipal qui retrace les événements, les réalisations et les activités de la commune.

Enfin une année de reprise d'activités sociales et culturelles pratiquement normale !

Dès le mois d'avril, le traditionnel repas pour nos anciens a pu être partagé avec l'équipe municipale dans la joie et la bonne humeur.

Les commémorations ont été à nouveau ouvertes à tous (et non plus en comité restreint).

Toutes les associations ont pu recréer leurs liens et manifestations, notamment la foire aux Produits du Terroir et le théâtre, qui ont connu un grand succès !

Bravo et merci à tous ces bénévoles qui œuvrent pour le bien-être et la vie de la commune.

Merci à Camille et Sophie du Relais des 4 Ponts, qui continuent à proposer d'excellents repas et des soirées à thèmes pour nous divertir et passer de bons moments ensemble. Je vous encourage à venir partager ces moments conviviaux et remercie les associations « qui jouent le jeu » pour ce service.

C'est avec un immense soulagement et une grande joie que les travaux de l'église se sont terminés cette année. Celle-ci est rouverte au public depuis avril, et l'autel qui avait été cassé pendant les travaux, a été rechristianisé par l'Archevêque de Poitiers Monseigneur Wintzer.

L'année 2022 est aussi malheureusement marquée par la fermeture d'une classe. L'école totalise désormais 45 élèves, elle est toujours en RPI avec Château-Larcher. En effet la natalité est en baisse, invoquons Saint Bitochon pour inverser cette tendance !

Depuis 2020, nous faisons face à un surcroît de travail. Malgré l'inflation qui nous touche tous, nous avons décidé de ne pas augmenter la part communale des taxes foncières. Cependant, elle a eu raison de certains projets du mandat, dû au surcoût des matériaux et autres augmentations. En effet la conjoncture actuelle n'est plus la même qu'au moment des élections. Il est plus sérieux de reporter certains projets afin de ne pas grever les comptes de la commune.

L'année 2022 n'a pas non plus épargné certains de nos administrés. J'ai une pensée particulière à toutes les familles endeuillées et aux Marnaysiennes et Marnaysiens qui doivent se battre au quotidien contre la maladie. Je tiens à leur témoigner toute ma solidarité et mon affection.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale, particulièrement mes adjoints qui dédient beaucoup de temps à notre commune. Un grand merci aussi aux agents municipaux qui travaillent quotidiennement pour la commune et pour vous tous.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année entourés des personnes qui vous sont chères. Prenez soin de vous et de vos proches.

J'aurai aussi le plaisir de vous retrouver pour les vœux le jeudi 12 janvier 2023 dans notre salle des fêtes !

« Le plaisir se ramasse, la joie se cueille et le bonheur se cultive »

Bien sincèrement, votre Maire

Christian Chaplain



Mairie
2, rue des écoles
86160 Marnay



Jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h

14 h à 17 h 30

Tél. : 05 49 59 40 44

Mail: contact@marnay.fr

Site officiel - www.marnay.fr

À noter, pour toute demande importante, il est possible de rencontrer un élu sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Le Conseil Municipal

Christian Chaplain

Marie Lavenac - Jean-François Dillot

Charlène Collart - Benoît Richard - Christèle Geoffroy - Jérôme Caron - Loïc Patrier

Guillaume Giraud - Jessy Renner - Pascal Brunet - Yohann David - Marc Prot

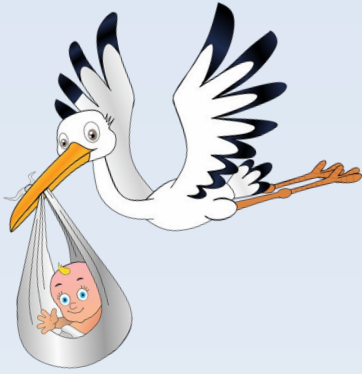
Les employés municipaux

Delphine Bonneau	<i>Secrétaire de mairie</i>	Isabelle Richard	<i>Agent d'entretien</i>
Fabienne de Carvalho	<i>Agent de restauration</i>	Pascal Gabet	<i>Service technique</i>
Nathalie Bergeonneau	<i>Agent d'animation garderie</i>	Stéphane Guillon	<i>Service technique</i>
Christine Brimaud	<i>ATSEM</i>	Cloé Guitton	<i>Apprentie CAP AEPE</i>

En cas d'urgence

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Médecin de garde :	voir presse
Samu social (sans abris)	115
Enfance en danger	119
Appel d'urgence européen	112





Bienvenue à ...

Lily PLISSON	née le 29 décembre 2021
Rose PLISSON	née le 29 décembre 2021
Nyno AUPRETRE	né le 06 mars 2022
Etienne TOURNEMINE	né le 06 avril 2022
Eyden MOINE	né le 25 mai 2022
Marius DAVID	né le 03 juin 2022
Nina JUIN ROUSSEAU	née le 04 juillet 2022
Camille BOUHIER	née le 01 septembre 2022

Félicitations aux mariés...

Baptiste ELVEZI et Mathieu JOTREAU

le 13 juillet 2022

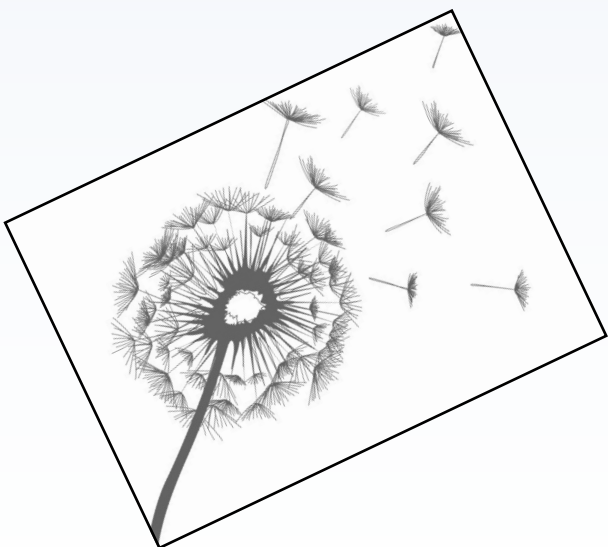
Nelly NAUD et François BOISSEAU

le 13 août 2022



PACS...

30 juillet 2022



Ils nous ont quitté...

Lucien BOUHIER	23 décembre 2021
Rolande VEAU	08 avril 2022
Auguste ROUSSIE	16 avril 2022
Jacques FLINOIS	19 avril 2022
Claude PILLAC	30 avril 2022
Lucien CHARGELÈGUE	02 juin 2022
Danielle LE MESRE DE PAS	09 juin 2022
Bernard GABET	23 septembre 2022
Philippe ROGEON	28 octobre 2022

Les personnes ou familles nommées ont donné leur accord pour la diffusion de leur état civil conformément à la réglementation RGPD (Règlement Général de la Protection des Données).

Investissements réalisés en 2021

Dépenses	Montant HT €
Travaux de l'église	145 293,75
Travaux du cimetière : columbarium	5 203,34
Travaux de l'allée du cimetière (fait en 2021)	35 595,00
Plaque monuments aux morts	1 616,67
Chauffe eau salle des fêtes	772,00
Achat différents matériaux et matériels aux ateliers municipaux	2 150,00
4 lampadaires solaires	2 295,00
4 illuminations de Noël	2 031,40
Meuble pour l'école	457,50
8 tablettes, 1 écran numérique, fournitures et installation à l'école	4 663,00
Poste informatique de la mairie	1 848,21

La commune a reçu 145 000 euros de subventions du département de la Vienne.

Les finances de la commune sont toujours saines et confortables.

Taxes locales

Pour rappel, la taxe d'habitation a été supprimée pour la plupart des contribuables. L'État compense celle-ci pour une partie à la commune.

Il ne reste que la taxe bâti et non bâti, cette année, elles ne seront pas augmentées.

La commune n'augmente pas les taxes malgré le contexte d'inflation actuel.

TAXES (en %)	Taux 2021	Taux 2022
Foncier bâti	10,64	10,64
Foncier non bâti	32,38	32,38

Les travaux réalisés en 2022

En 2022 les travaux de l'église se sont achevés :



- ⇒ Remise en place de la porte principale restaurée.
- ⇒ Mise en service du paratonnerre.
- ⇒ Pose de vieux pavés à la base des murs extérieurs.
- ⇒ Remplacement de la pierre de l'autel cassée au cours des travaux.
- ⇒ Nettoyage de l'intérieur de l'église.



Les paroissiens retrouvent leur église restaurée.



Vue aérienne après les travaux

Cimetière

Dans la continuité des travaux du cimetière, les agents communaux ont installé trois jolies fontaines à eau mises à disposition pour les familles.

Le columbarium a été agrandi.



Travaux de voirie 2022



La dotation attribuée à la commune par la Communauté de Communes des Vallées du Clain s'élève à 77 459 euros et 22 300 euros par le département.

Cela nous a permis de réaliser :

- ⇒ L'aménagement de la traverse du village de Maloeuf, avec pose de bordures et de caniveaux et enrobé.
- ⇒ Enrobé de la route du hameau des Girardières jusqu'à la route départementale Gençay / Poitiers, pose de bordures dans les virages.
- ⇒ Mise en place de nouveaux lampadaires pour les abris bus.



L'école

Nous avons repris le chemin de l'école sous un climat sanitaire plus calme ce qui permet d'envisager des projets plus sereinement.

Notre école compte maintenant 2 classes pour un effectif de 45 élèves. Cette année, nous continuerons le projet au potager et de découvrir notre environnement avec des randonnées tout au long de l'année et des matinées « école dehors » pour la classe de CP.

Les élèves se rendront au cinéma de Gencay plusieurs fois cette année encore et chaque classe ira au bassin d'initiation de Vivonne pour une dizaine de séances de fin avril à juillet.

Après 2 ans d'absence, nous espérons maintenir notre traditionnel marché de Noël prévu en décembre.

Enfin cette année sera sous le signe de la musique puisque l'ensemble des classes du RPI va participer à un « projet musique du monde » avec un intervenant de l'école de musique Intervalles. Au terme de ces séances, une représentation sera donnée au théâtre de Verdure de Château-Larcher au mois de juin.



Temps d'activités périscolaires TAP

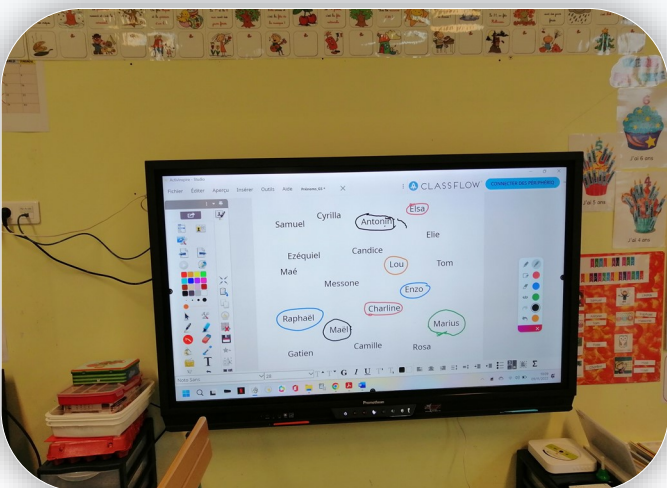
Cette année encore, les temps d'activités périscolaires s'organisent sur deux périodes.

De septembre à décembre 2022, jeux d'opposition avec le judo club de Vivonne. Avec l'association « Bien Être et Traditions », les enfants découvrent des danses traditionnelles et confectionnent divers objets avec des produits issus de la nature et du recyclage.

En deuxième période, de janvier à juillet 2023, l'activité musique est reconduite mais pas le yoga. En effet, suite à la fermeture d'une classe, l'effectif de notre école a diminué, les subventions sont moindre par conséquent le conseil municipal a fait le choix de supprimer une activité payante. D'autres activités seront proposées aux enfants par le personnel périscolaire.



Territoires Numériques Educatifs (TNE)



Le département de la Vienne est retenu dans le cadre du dispositif TNE, les communes peuvent équiper leurs écoles de matériel numérique et bénéficier d'une subvention (fond de France) à hauteur de 70%.

Le conseil municipal a fait le choix d'équiper la classe de maternelle de huit tablettes et d'un écran numérique interactif. Les tablettes sont équipées de logiciels éducatifs préconisés par l'Éducation Nationale.

Le tableau numérique a été installé pendant les vacances scolaires de toussaint.

Désormais les deux classes de l'école de Marnay sont très bien équipées au niveau numérique. C'est réjouissant que les petites communes aient, elles aussi, accès à du matériel dernière génération.

La vie de la commune

Beaucoup de petites communes se déchargent de la restauration scolaire vers des entreprises de restauration collective et ce n'est pas le cas pour Marnay. Les repas de notre école sont faits sur place par Fabienne De Carvalho qui concocte de bons plats maisons pour nos petits écoliers. Début 2023, un four à vapeur, un piano et une cellule de refroidissement viendront moderniser la cuisine de l'école.

Il est aussi important de souligner que malgré la crise économique qui nous touche tous, le tarif de la cantine scolaire a été augmenté de seulement quelques centimes.



Lundi 19 décembre 2021, à la salle des fêtes de Marnay, l'ensemble du personnel de la commune a suivi la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Cette formation s'effectuant sur la journée, le personnel a partagé le déjeuner au relais de 4 ponts. Cette formation PSC1 apprend à réagir face à des situations de la vie quotidienne: malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque....

Monument aux morts



Le monument aux morts a retrouvé une nouvelle jeunesse, les employés municipaux l'ont décapé au nettoyeur haute pression et ont refait les massifs de fleurs.

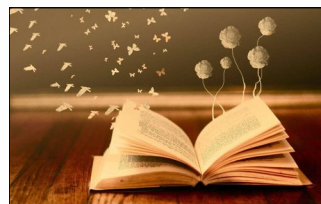
Les plaques commémoratives des guerres 1914 / 1918 et 1939 / 1945 ont été refaites par une entreprise de pompes funèbres de Gençay.

Les photos ci-contre montrent l'avant et l'après des travaux.



La boîte à livres est toujours accessible face à la mairie 7 jours sur 7.

Elle fonctionne toujours très bien, nous remercions vivement toutes les personnes qui la font vivre au quotidien.



Repas de nos aînés



Après deux années sans banquet pour les raisons sanitaires que nous connaissons, quel bonheur de retrouver le repas des anciens dans notre salle des fêtes. Toujours très festif et convivial, le très bon déjeuner a été confectionné par Sophie et Camille « Le Relais des 4 ponts » et servi avec entrain et bonne humeur par les conseillers municipaux. Nous avons partagé une excellente journée, Christian Chaplain a fait lecture d'un très joli poème dédié à notre village, écrit par Madame Adrienne Vigier, qui habitait Marnay.

MARNAY

Blotti au creux d'une petite vallée,
à l'écart des grandes routes, est caché.

Il nous faut pour y accéder
franchir quatre petits ponts de toute beauté,
dont la largeur est limitée,
et qui oblige à les contempler.

Sous ses arches, coule silencieuse « La Clouère »
qui se déchaîne quelque fois en Hiver.

Ha !! Que ne puis-je m'exprimer avec un pinceau
pour un si beau tableau ! ...

Les maisons qui se tassent
tout autour de la place,
avec la pompe et le puit,
tous deux en parfaite harmonie.

... Imaginez ... Un instant
tel un dessin d'enfant,
prenant la place pour un soleil,
et comme rayons ... les ruelles.

La petite église « Saint Pierre »
où l'on se sent si bien pour une prière ;
qui semble vouloir se confondre en toute humilité
avec les vieilles constructions d'à côté.

La poste pour seulement 500 habitants
qui sont tous des braves gens.

La boulangerie de pères en fils qui a fourni si bien,
depuis plus d'un siècle le pain quotidien,
à la commune et ses habitants
et aux villages avoisinants.

Dans le pays
tout le monde est uni,
il suffit de se réunir
pour en apprécier le plaisir.

Petit bourg de Marnay
Petit bourg qui plaît

Adrienne Vigier
écrit en 1993



Solidarité Ukraine

Au cours des mois de mars et d'avril dernier, la commune s'est mobilisée pour apporter une aide humanitaire à l'Ukraine. Elle a collecté des produits de première nécessité, pharmaceutiques, pour bébé et autres comme des couvertures, des vêtements ...

Cette collecte a été acheminée en bus à la frontière polonaise et ukrainienne. En retour le bus est revenu avec des familles réfugiées qui ont fui la guerre.

Une mère et sa fille ont été accueillies quelques mois chez Christian Chaplain, maire de Marnay.



Bénédition de l'autel Saint Pierre de l'église

Le jeudi 26 mai, jour de l'Ascension, Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers, l'abbé Moussiessi et le diacre Gawin ont procédé à la bénédiction de l'autel devant de nombreux Marnaysiens. Pendant les travaux de restauration de l'église, malgré les protections mises en place, l'autel a été endommagé. La table de l'autel refaite en pierre de Chauvigny, a été bénite par l'archevêque.



Tour de Poitou Charentes cycliste 2022

Le 25 août, le tour du Poitou Charentes, course cycliste internationale, a traversé notre commune au niveau de la départementale Gençay / Vivonne.

Nous remercions tous les signaleurs qui ont participé à la réussite de cet événement sur notre commune.

Le coureur Marc Sarreau a remporté cette troisième étape entre Nieuil-l'Espoir et Vivonne (90,7 km).



La journée du 11 novembre 2022

Cette année, la cérémonie du 11 novembre dite « cantonale » s'est déroulée à Marnay. Sous un très beau soleil, les anciens combattants, les 12 porte-drapeaux, les élus et les marnaysiens s'étaient donné rendez-vous devant la mairie pour aller assister à la messe. Après la cérémonie religieuse, l'assemblée, rejointe par les représentants des pompiers, de la gendarmerie et de l'armée, a défilé vers le monument aux morts pour le dépôt de gerbes. Puis, sous les halles, la municipalité a offert le verre de l'amitié. Pour clore cette matinée, les personnes qui le souhaitaient se sont retrouvées dans la salle du moulin de Trancart pour un excellent repas concocté par Sophie et Camille du Relais des 4 ponts.

Merci à toutes les personnes, notamment aux enfants présents, qui ont participé à la réussite de cette belle journée.



Incivilités sur la commune



Plusieurs incivilités ont été commises sur la commune : le toit de l'abri bus de la cité, un container de collecte à papiers à la sortie de Vieux Marnay a été incendié l'été dernier (ce qui aurait pu être dramatique vu la sécheresse) et à plusieurs reprises, les panneaux d'indication « MARNAY » au niveau du stade et à l'entrée du village ont été volés !

Il est fort regrettable que de telles actions soient commises et nuisent aux installations de notre village.



La commune a investi cette année dans de nouvelles guirlandes et autres nouvelles décorations pour décorer notre belle commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Vous pourrez les découvrir au moment où paraît ce bulletin municipal !



Relais des 4 ponts

Camille & Sophie vous accueillent : du lundi au mercredi de 8 h à 14 h 30
le jeudi de 8 h à 19 h le vendredi de 8 h à 21 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 21 h 30

Fermeture hebdomadaire le dimanche

Bar - Restaurant - Epicerie / Dépôt de pain / Gaz / Presse locale / Française des jeux

Cartes de pêche / Relais crédit agricole retrait d'espèce (seulement pour les clients du crédit agricole)

Pizzas à emporter le vendredi et samedi soir

Vous pouvez toujours, pour vos grands événements, mariage, fête de famille ou autre anniversaire, demander un devis au Relais des 4 ponts.

Quel plaisir de recevoir le « camion pizza » sur le lieu de sa manifestation !



Atelier du Pied Follet

Couturière d'ameublement et abat-jouriste à Marnay

Marnaysienne depuis 2006, j'ai créé l'Atelier du Pied Follet en 2016, après une reconversion professionnelle.



Couturière d'ameublement, je confectionne, sur mesure, la décoration textile de votre intérieur : décors de fenêtre (rideaux, voilages...), décors de lit et salon (housses, coussins, dessus de lit...). Je réalise également les éléments textiles pour camping-cars, caravanes, salons de jardin. Je peux vous proposer des tissus d'éditeurs, pour répondre au mieux à vos attentes.

Abat-jouriste, je crée sur mesure votre abat-jour (ou suspension) en fonction du pied de lampe et de votre intérieur. Nous définissons ensemble la forme et la taille de l'abat-jour, la technique (contrecollé ou couture), et vous choisissez le tissu et les finitions. Les carcasses sont réalisées sur mesure par un carcassier français.

Sièges : D'autre part, je vous propose la réfection ou la couverture de vos sièges, en traditionnel (crin) ou en mousse.

Travaillant à mon domicile, je ne reçois pas la clientèle, mais je peux vous rendre visite pour échanger autour de votre projet !

Au plaisir de vous rencontrer !



Contact : 0625238170

atelierdupiedfollet@gmail.com

Facebook : Atelier du Pied Follet



Salle des fêtes

Jean-François DILLOT

Pour la location de la salle, s'adresser à la mairie.
La capacité de la salle est de 110 personnes.
Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle sont à la disposition des usagers.

Les tarifs sont les suivants :

- 125€ pour les habitants de Marnay (week-end),
- 38€ pour une réunion (habitants ou associations hors commune).

À la signature du contrat avec la mairie, le preneur de la salle doit déposer une caution de 500 € (restituée après état des lieux et remise des clés).

Il doit présenter une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Les équipements et matériels sont à la disposition des locataires. Après usage, tout doit être nettoyé et remis à sa place initiale.

Garderie

Nathalie BERGEONNEAU

- Le matin de 7 h 15 à 8 h 50 : 0,95 €
- De 16 h à 16 h 15 : gratuit
- Le soir de 16 h 15 à 18 h 30 : 2,00 €
- Le mercredi de 12 h à 12h 30 : gratuit

Cantine

Cimetière

Concessions

Temporaire de 15 ans : 60 € (une seule place)

Trentenaire : 120 €

Cinquantenaire : 150 €

Concessions de reprise

Trentenaire : 340 €

Cinquantenaire : 370 €

Columbarium et jardin du souvenir

Concession de cases de 10 ans : 150 €

Concession de cases de 30 ans : 450 €

Concession de cavurnes de 30 ans : 245 €

Dispersion des cendres : 50 €

Fabienne De CARVALHO

Les repas sont élaborés avec des produits locaux et validés par la mairie suivant un plan alimentaire.

Le repas est à :

- 2,95 € pour un enfant
- 4,85 € pour un adulte

Le service de cantine est assuré par Christine Brimaud et Nathalie Bergeonneau.

Transport scolaire

La navette est gratuite entre Château-Larcher et Marnay, elle est prise en charge par la mairie.

Le transport scolaire du domicile à l'école doit être payé directement à la région par les familles selon un tarif basé sur le quotient familial.

HORAIRES

La navette prend les enfants à l'école de Marnay à 8 H 45 le matin et à 16 H15 le soir.

Le mercredi, le retour de la navette est à 12 H 15.

Matériel et services à la disposition des habitants de la commune

Tarifs photocopieur

Photocopie A4 (21 x 29,7) noir : 0,15 € couleur : 0,30 €

Photocopie A3 (29,7 x 42) noir : 0,20 € couleur : 0,40 €

Sur demande, possibilité d'envoi de mails administratifs.

Tables et Barbecue

- Situés sur le stade, des tables et un barbecue sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Marnay. Ils doivent simplement être nettoyés en fin d'utilisation.

- 20 tables et 40 bancs sont à la disposition des habitants de la commune moyennant une location de 3 € pour une table et deux bancs, ainsi qu'une caution de 150 € : réservation en mairie.



marnay

Mardi 7 décembre 2021

Médaille du mérite pour Guy Morisson



Dimanche 5 décembre, une commémoration a eu lieu au monument aux morts en hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Après un dépôt de gerbes en présence des porte-drapeaux et une minute de silence, le maire Christian Chaplain a lu le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, avant qu'Albert Royer, président des anciens combattants UNC de la commune, ne remette la médaille du mérite ANC, échelon bronze, à Guy Morisson.

marnay

Lundi 25 avril 2022

Réfection de la chaussée sur la D741

Judi 21 avril, Gilbert Beaujaneau, conseiller départemental du canton de Vivonne, Thierry Roux, responsable subdivision Poitiers Futuroscope à la direction des routes et Jean-Paul Moricheau du centre d'exploitation de Vivonne, ont fait un point sur l'avancement des travaux de renouvellement de la chaussée sur la D741, dans la commune de Marnay.



190.000 € de travaux

La D741 fait partie du réseau départemental et supporte un trafic de 6.900 véhicules par jour. Elle relie Gençay à Poitiers via la commune de La Villedieu-du-Clain. Cette chaussée est relativement dégradée du fait du passage de nombreux poids lourds, environ 228 par jour. Afin de pérenniser ce réseau, la réfection de la couche de roulement est réali-

sée avec la technique des enrobés tièdes, mais préalablement des renforcements en sous-face ont été réalisés en grave bitume pour un tonnage global de 450 tonnes. 1.050 tonnes d'enrobés ont été nécessaires pour réhabiliter la chaussée. Ce chantier, réalisé par l'entreprise Eurovia, agence de Poi-

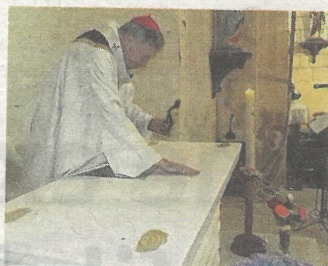
tiers, s'est déroulé du 15 au 21 avril. Le montant total des travaux est chiffré à 190.000 €, financé par le Département de la Vienne. Ces travaux ont nécessité la mise en place d'une déviation à partir de la D741, par la D31 en sens unique, puis la D88 et la D742 pour rejoindre Gençay.

marnay

Lundi 30 mai 2022

Bénédition de l'autel de Saint-Pierre

Judi 26 mai, jour de l'Ascension, Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers, s'est rendu en l'église Saint-Pierre de Marnay pour procéder, avec de l'abbé Michel Mousiessi et le diacre Gawin, à la bénédiction de l'autel devant de nombreux Marnaisiens. Pendant les travaux de restauration du clocher et à l'intérieur de l'édifice, malgré les protections mises en place, l'autel avait été endommagé. Refaite en pierre de Chauvigny, la table de l'autel a reçu la



Mgr Pascal Wintzer.

dernière pierre des mains de l'archevêque avant d'être bénie, encensée et ointe du saint chrême.

marnay

Jeudi 13 octobre 2022

Soleil et nombreux visiteurs pour la foire



La banda de Smarves a assuré l'animation musicale tout au long de la journée.

Malgré deux ans d'absence pour cause de Covid, le succès de la foire aux produits du terroir qui a eu lieu dimanche 9 octobre à Marnay ne se dément pas. Elle était ce dimanche sa 44^e édition comme le soulignait Danielle Veau, la présidente du comité d'organisation, entourée de toute son équipe et des bénévoles lors de l'inauguration en présence des élus du territoire. Rendez-vous important pour les personnes attachées aux traditions, cette édition accueillait une quarantaine d'exposants de produits du terroir et d'artisans

installés dans les rues du village avec, dans le prolongement, un vide-greniers qui rassemblait plus d'une soixantaine de stands. Tout au long de cette journée où le soleil s'était également invité, les nombreux visiteurs venus en famille ont pu de nouveau découvrir, goûter et acheter les produits du terroir et pour certains, rester sur place pour déjeuner avec les produits locaux proposés (viande de bœuf élevé sur la commune). Côté animation, la banda de Smarves a assuré l'ambiance toute cette journée pour le plaisir du public.

marnay

Mardi 20 septembre 2022

La Foire aux produits du terroir se prépare

Quelques jours de la 44^e Foire aux produits du terroir de Marnay, organisée dimanche 9 octobre, toute l'équipe du comité de la foire et une vingtaine de bénévoles se sont réunis autour de la présidente, Danielle Veau, vendredi 16 septembre. L'occasion de mettre au point les derniers détails de cette manifestation qui

n'avait pas pu avoir lieu les deux années précédentes. Pour la reprise, de nombreux stands seront installés place de l'Église et dans les rues du bourg pour les exposants de produits du terroir et d'artisanat d'art. La Banda de Smarves assurera l'ambiance musicale tout au long de la journée, sans oublier les manèges pour les enfants et

les cracheurs de feu de Promethee. Un vide-greniers est également organisé dans le prolongement des exposants et le concours de broyés sera ouvert à tous ceux qui voudront y participer. Les gâteaux seront collectés le matin par les organisateurs, à partir de 11 h.

Le traditionnel repas sera servi autour de la place de la Mairie, avec au menu la viande bovine de chez Frédérique Poirier, éleveur de la commune, et des choux à la crème élaborés par les bénévoles sous les conseils avisés de Jacques Veau, boulanger du village. Le rendez-vous de préparation des stands est fixé au vendredi 7 octobre, à partir de 9 h, au Relais des 4 Ponts.



Responsables et bénévoles réunis pour préparer la foire.

Animaux divagants

Vu le nombre d'animaux divagants sur la commune et la difficulté à régler ce problème, le conseil municipal a décidé de faire appel à une société spécialisée dans la capture et la prise en charge d'animaux divagants. Un contrat a été conclu entre la mairie et la société pour une durée d'un an à compter du premier septembre 2018 et reconduit par tacite reconduction trois fois par période de douze mois.

Arrêté en vigueur des chiens et chats en divagation

Interdiction des chiens et chats en divagation : en tant que propriétaire, vous devez surveiller vos animaux afin qu'ils n'aillent pas faire leurs excréments ailleurs que chez vous ou alors vous devez les ramasser ! Pensez également que les animaux perdus sont envoyés à la SPA qui facture la prestation à la mairie.

Les propriétaires de chiens 1^{er} et 2^e catégorie ont l'obligation de déclarer annuellement ces chiens à la mairie. Des documents à remplir leur seront remis.

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont définis réglementairement. Ils sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. La loi du 20 juin 2008 a introduit une formation des propriétaires de chiens visant à les sensibiliser aux risques que représente un chien dangereux et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents. Depuis le 1er janvier 2010, le maire est tenu de délivrer un permis de détention aux propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

Arrêté en vigueur Incinération des végétaux

Il est interdit de faire du feu toute l'année sur l'ensemble du département de la Vienne.

Voir l'arrêté préfectoral N° 2015-PC-031 en date du 29 mai 2015 affiché à la mairie ou sur le site internet : www.marnay.fr.

Attention aux bruits de voisinage

De plus en plus d'administrés se plaignent du bruit de leur voisinage, il est important de respecter l'arrêté préfectoral qui suit pour le bien et la tranquillité de tous.

L'utilisation d'appareils ou outils susceptibles de gêner la tranquillité du voisinage est réglementée. Vu l'arrêté interministériel du 5 décembre 2006 relatif aux modalités de mesure des bruits de voisinage ;

Article 8 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telle que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc. dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

Les horaires d'ouverture des déchèteries

à partir du 1^{er} septembre 2021

LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
ITEUIL	○ ●	○ ○	● ●	○ ●	● ●
MARNAY	○ ○	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
NIEUIL-L'ESPOIR	○ ●	○ ○	○ ○	○ ●	● ●
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	● ○	○ ○	○ ●	● ○	● ●
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●
VERNON	○ ○	● ●	○ ○	○ ○	● ●
VIVONNE	○ ●	● ●	○ ●	○ ●	● ●

● Ouvert de 9h à 12h ● Ouvert en été* de 14h à 18h / en hiver* de 14h à 17h ○ Fermée

*été du 01/04 au 30/09 / hiver du 01/10 au 31/03

Vallées du Clain
Un temps d'avance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU CLAIN
25 ROUTE DE NIEUIL
86340 LA VILLEDIEU DU CLAIN
05 49 89 02 89
ambassadeurdutri@valleesduclain.fr

ECO DDS écomobilier COLLECTER FAIR-RECYCLER ecosystem recycler c'est protéger

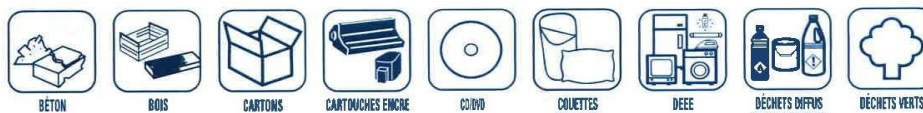
P 8

L'accès aux 7 déchèteries communautaires est réservé aux particuliers et aux professionnels résidents sur le territoire des Vallées du Clain. La présentation du badge de déchèterie (badge blanc pour les particuliers et badge marron pour les professionnels) est obligatoire.

VOUS N'AVEZ PAS DE BADGE ? demandez-le gratuitement en complétant le formulaire disponible sur www.valleesduclain.fr ou à l'accueil de votre mairie.



Les déchets acceptés



	BÉTON	BOIS	CARTONS	CARTOUCHES ENCRE	CD/DVD	COUVERTES OREILLERS	DEEE	DÉCHETS DIFFUSIFS SPÉCIFIQUES (DDS)	DÉCHETS VERTS
ITEUIL		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
MARNAY		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
NIEUIL-L'ESPOIR		✓	✓		✓	✓	✓		✓
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VERNON		✓	✓		✓				✓
VIVONNE		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Les dépôts sauvages sont interdits, qu'ils soient au sol ou devant un point d'apport volontaire.

Art. R.635-8 du Code Pénal
Art.L.541-3 du Code de l'environnement

POUR LES DEEE, privilégiez la reprise en magasin !
Pour tout achat, les distributeurs de DEEE sont dans l'obligation de reprendre gratuitement vos DEEE sans condition d'échange.
Pour les petits DEEE, pensez aux bornes de collecte en magasin.

DÉPÔT SAUVAGE



SANCTIONS



Déchèterie

INTERDICTION
du
BRÛLAGE
des
DÉCHETS
VERTS
par les particuliers



RETROUVEZ LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR DES DÉCHÈTERIES SUR WWW.VALLEESDUCLAIN.FR



ENCOMBRANTS	GRAVATS	HUILES DE FRYTURES	HUILES DE VIDANGE	LAMPES	MÉTAUX	MOBILIER	PALETTES	PILES ET ACCUMULATEURS	PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	PNEUMATIQUES	POLYSTYRENE	RADIOGRAPHIES
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓				✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓				✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓

Les déchets refusés

- ordures ménagères,
- cadavres d'animaux (rapprochez-vous de la SPA ou d'un vétérinaire),
- bouteilles de gaz, extincteurs,
- produits médicaux, déchets infectieux et médicaments (rapprochez-vous des pharmacies),

- amiante, déchets radioactifs,
- graisses et boues de station d'épuration,
- éléments de camions ou voitures (hors métaux),
- lisiers et fumiers,
- produits chimiques d'usage agricole et tout emballage les ayant contenus.

DEMARCHES D'URBANISME

Demandes de permis de construire (PC)

Demandes de certificats d'urbanisme (CU)

Déclarations préalables de travaux (DP)

Depuis le 1er janvier 2017, la commune fait appel à l'ATD 86 pour instruire les dossiers d'autorisation d'urbanisme, sauf le CUa.

Cette année, la mairie a instruit :

- 38 CUa (certificat d'urbanisme d'information)

L'agence technique Départementale (ATD) a instruit :

- 4 CUb (certificat d'urbanisme d'opération) au tarif de 76,00 € l'instruction.
- 9 déclarations de travaux au tarif de 133,00 € la déclaration.
- 13 permis de construire (1 maison individuelle) au tarif de 190,00 € le permis.

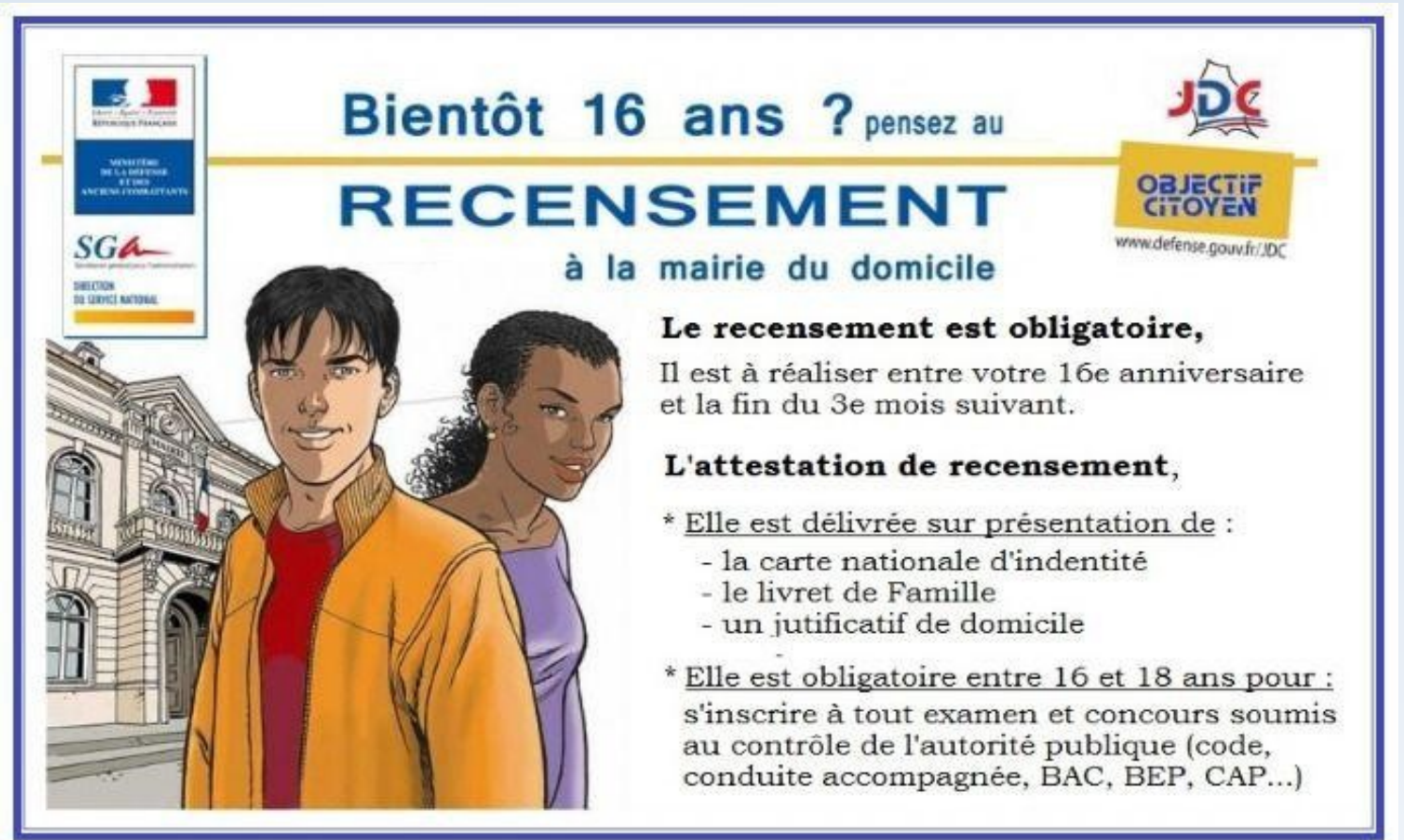
Nouveau : pour vos démarches d'urbanisme, merci de privilégier le site internet :

<https://ads.at86.fr>

PERMIS DE CONSTRUIRE (obligatoire pour toute construction supérieure à 20 m ²)	Formulaire cerfa n°13406*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 5 exemplaires
DECLARATION PREALABLE Obligatoire pour tous travaux ou constructions inférieurs à 20 m ² (abri de jardin-garage-piscine....)	Formulaire cerfa n°13703*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 2 exemplaires
CERTIFICAT D'URBANISME 2 types de CU (d'information ou d'opération)	Formulaire cerfa n°13410*01 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en : -2 exemplaires pour une demande simple d'information -4 exemplaires pour une demande opérationnelle

Démarches d'état civil et administratives

Déclarer une naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours ouvrés qui suivent l'évènement
Reconnaissance antérieure	En mairie	Par le père avant le 9 ^{ème} mois
Se marier	Mairie du domicile	Dossier à constituer et à déposer 2 mois avant le mariage
Déclarer un décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible
Obtenir un extrait d'état civil	Mairie du lieu de l'acte	Gratuit - joindre une enveloppe timbrée pour réponse
Carte nationale d'identité Gratuit sauf en cas de perte ou vol	Mairie de Gencay ou Mairie de Saint Benoît	Justificatif de domicile 1 photo (se renseigner à la mairie)
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile	Gratuit sur demande écrite
Passeport	Certaines mairies	La plus proche : Gençay (sur rendez vous)
PACS (Pacte civil de solidarité)	A la mairie de son domicile	Contacter la mairie ou le site internet https://www.service-public.fr
Carte grise	Sur internet uniquement	https://immatriculation.ants.gouv.fr
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Gratuit - signature devant le maire



Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire
et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis
au contrôle de l'autorité publique (code,
conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Logos: République Française, Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, SGA, Direction du Service National, JDC, Objectif Citoyen, www.defense.gouv.fr/JDC

Agence postale



Vous pouvez venir acheter des timbres, des enveloppes pré timbrées, des Colissimos emballages, envoyer des recommandés, des colis au niveau national et international. Le paiement en carte bancaire est possible.

Les personnes qui possèdent un compte à la banque postale peuvent venir retirer de l'argent (maximum 350 €), payer avec leur carte, etc.

L'agence postale est un service de proximité.

La discrétion est de rigueur et, en aucun cas, votre compte n'est connu !



HORAIRES D'OUVERTURE
Du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

ASSOCIATIONS	2022
ACCA	250,00
A P E	600,00
FOIRE PRODUITS TERROIR	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
AMICALE POMPIERS GENÇAY	80,00
AMICALE POMPIERS VIVONNE	80,00
AGE D'OR	300,00
SOUVENIR FRANÇAIS	150,00
UNC	200,00
GARDON VIVONNOIS	100,00
ASSOCIATION FSL 86	45,00
MOTO CLUB MARNAY	150,00
TENNIS CLUB GENÇAY	150,00
BIEN ÊTRE ET TRADITIONS	150,00
RESTOS DU CŒUR	200,00
SECOURS CATHOLIQUE	200,00
BANQUE ALIMENTAIRE	60,00
PROMETHEE	150,00
TOTAL	3915,00

La parole est aux associations

L'âge d'or

Lors de nos randonnées pédestres, qui se déroulent deux lundis par mois, nous avons pu découvrir de nouveaux circuits sur la commune et hors commune, grâce aux participants qui se sont joints à nous.

Nous invitons, tous les mardis, les adhérents au club de l'âge d'or et toutes autres personnes intéressées, à jouer à la belote, au scrabble et maintenant au rummikub.

Nous avons réussi à réaliser le repas de Noël et le pique-nique mais le concours de belote, lui, n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire qui était toujours présente.

Venez nombreux nous rejoindre au club de l'âge d'or !



Président
Vice Président

Michel Pasquay
Marc Prot

Trésorière
Trésorière adjointe

Marie-Joëlle de Cressac
Viviane Barthes

Secrétaire
Secrétaire adjointe

Claudette Pasquay
Monique Gatelier

Membres du bureau

Marguerite Boisseau, Liliane Prot, Yolande Mercier, Anne-Marie Dillot, Bernard Debenest



La parole est aux associations

Notre premier est le lieu préféré des canards !
Notre second est la onzième lettre de l'alphabet !
Notre troisième est ce que nous récoltons pour embellir la vie nos écoliers !
Notre tout, c'est notre association joyeuse et festive qui réunit cette année encore des parents investis et œuvre tout au long de l'année pour le RPI Château-Larcher et Marnay...



Cette association de parents d'élèves est une association qui propose chaque année des manifestations afin d'améliorer la scolarité des enfants de nos communes :

- Dotations aux écoles pour de l'équipement
- Cadeaux de Noël aux garderies
- Cadeaux, spectacles, manifestations pour les élèves
- Participation aux financements de projets pédagogiques spécifiques, ...

Le début d'année 2022, dans la lignée du précédent, a été modelé par la situation sanitaire. C'est ainsi, qu'avec regret, nous avons annoncé l'annulation de notre désormais traditionnel LOTO de fin janvier.

Heureusement, le contexte COVIDesque a fini par nous laisser un peu plus libres. Les cabarets d'Arscène ont pu ainsi faire leur grand retour en deux sessions : le 11, 12 et 13 mars et les 14, 15 et 16 octobre. Le public est venu nombreux applaudir et rire devant la troupe Arscène qui nous a proposé une fois encore un programme aussi riche que varié.

Le printemps donnant le départ de la reprise du plaisir au jardin, Les marcassous ont proposé des plants de légumes en partenariat avec « les jardins de Baptresse » (Château-Larcher). Presque 700 pieds de tomates, courgettes, poivrons, aubergines, sont partis garnir les sillons des potagers de nos communes.

Une tombola, première pour notre association, a été organisée également à cette période. Le dynamisme des enfants a été mobilisé et l'intégralité des tickets ont été vendus. Merci à eux.



Le 24 juin, les enfants, les parents, les enseignants et nos partenaires ont partagé un pique-nique et vu le spectacle qui avait été annulé à Noël.

C'est également avec des étoiles pleins les yeux que petits et grands ont pu assister au retour de la kermesse à l'école de Marnay le 1^{er} juillet. Les jeux, le concert et la buvette ont animé un moment de partage et de convivialité nécessaire à la vie de nos villages.



Une fois passé cet été caniculaire, la rentrée des classes est arrivée dans des conditions quasi normales. Nous avons repris nos marques et pu partager un café d'accueil au RPI : échauffement nécessaire pour préparer la présence des Marcassous aux deux foires qui reprenaient du service.

A la Foire Médiévale de Château-Larcher organisée par ECLA le 17 et 18 septembre, La foule est venue en nombre profiter des crêpes, des glaces et de la pêche à la ligne. La foire aux produits du terroir de Marnay, le 9 octobre, a également été une grande réussite grâce aux gâteaux qui ont régalé les nombreux visiteurs. Merci à tous !

L'année va bientôt se terminer et nous préparons les fêtes avec dans notre hotte :

Un partenariat avec la maison Rannou-Métivier, afin de proposer des commandes de douceurs pour les fêtes, une offre de miel des « Ruches du Routin » (st Segondin), ainsi que du café du torréfacteur de Baptresse (Château-Larcher), « l'Atelier Kafé ».

L'année se clôturera enfin par des spectacles de Noël, proposés en collaboration avec l'APE d'Aslonnes pour les élèves des deux écoles.

Notre association existe grâce à votre participation, à votre implication, votre bonne humeur. Nous tenons à remercier les élus, les enseignantes et enseignants, les partenaires, les parents, les grands-parents, les tontons, les tatas, les grands frères, les grandes sœurs, bref, tous ceux et celles qui nous aident, qui assistent à nos manifestations. Merci de la part de tous les élèves du RPI Château-Larcher !





MOTO-CLUB de MARNAY

Quelques nouvelles du Moto-Club de Marnay...

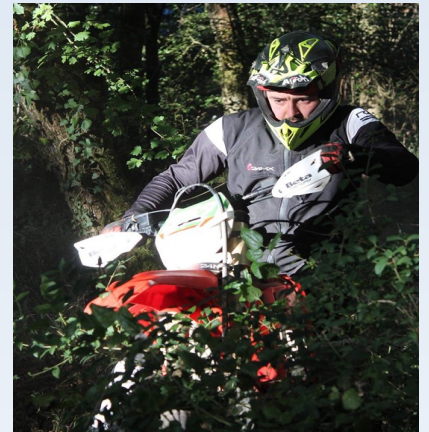
L'activité ayant progressivement repris, quelques enduristes ont en 2022 participés à plusieurs courses, comme à Chateaneuf en mars et à Bouteville fin octobre.

Quelques randonnées ont eu lieu également, organisées par nos collègues de clubs voisins, notamment le 09 avril à Gourgé (AMVC79) afin de découvrir les beaux paysages de cette région de Gâtine baignée par le Thouet (lien vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=8Qkg4uc6lKM>).

*Ci-dessous, pause souvenir avant une sortie conviviale avec le club M3V
fin de profiter des beaux chemins de Marnay et des communes limitrophes*



*La relève en
plein effort, ici
notre ami
Quentin parmi la
verdure...*



L'effectif du club est à la hausse avec quelques jeunes motards qui nous ont rejoints.

L'association contribue à une bonne entente entre les différentes générations qui la compose en assurant ainsi la pérennité de celle-ci.

Notre engagement se porte sur la tolérance, le respect et le partage, vis à vis de tous, des différents lieux parcourus. Nous contribuons également à l'entretien et à la découverte de ces beaux tracés empruntés, chacun ayant besoin de s'évader de son quotidien et de se ressourcer.

Nous profitons de cette parution pour remercier à nouveau la municipalité de Marnay pour son soutien et la mise à disposition du local partagé au stade.

Les membres du club MCM86 vous souhaitent à toutes et à tous une belle et dynamique année 2023.

Amicalement,

Le club

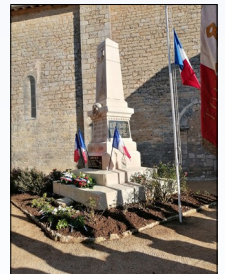
L'union nationale des anciens combattants



11 novembre 2022



11 novembre 2022



8 mai 2022



25 août 2022



Le dimanche 5 décembre 2021 à l'occasion de la cérémonie hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie, Monsieur Guy Morisson a reçu la médaille du mérite ANC échelon bronze

Délirescène

En novembre 2022, nous avons pu enfin vous retrouver pour jouer devant vous la pièce de théâtre de Viviane TARDIVEL

« Et surtoutpour le pire ! »

Après 2 ans d'absence dû au covid, nous avons eu le plaisir de vous voir toujours aussi fidèle et nombreux aux représentations.

En 2023, nous continuerons à essayer de vous faire rire et de vous divertir d'un quotidien pas toujours très gai.

Comptez sur nous !!!

Toute la troupe de Délirescène vous souhaite une bonne année 2023 et surtout une très bonne santé.

Nous remercions chaleureusement le Conseil Municipal pour le prêt du local qui nous permet de répéter et pour mettre à notre disposition la salle des fêtes au mois de novembre.

Conseil d'administration :

Présidente..... GABET Geneviève
Vice-présidente..... PASQUAY Adélaïde
Secrétaire/Trésorière..... GABET Aline
Membres..... GRIMALDI Pascale
DAVID Laëtitia
DUPUIS M-Pascale
DUBOIS Vivianne.



L'association de chasse

Voilà une nouvelle saison de chasse !

L'A.C.C.A. de MARNAY compte 64 chasseurs, certains ont raccroché leurs fusils et d'autres nous ont rejoints.

La saison dernière le plan de chasse a été effectué. La chasse aux gros gibiers mobilise environ 60 chasseurs et le bureau de l' A.C.C.A de MARNAY reste très soucieux des précautions et des règles à respecter dans les actions de chasse pour le bien des membres de l'A.C.C.A. et autres utilisateurs de la nature.

Nous tenons à remercier le conseil municipal pour la subvention et le prêt du local où nous pouvons nous retrouver le samedi dans une ambiance toujours aussi amicale et conviviale.

Les membres du conseil d'administration :

GABET Pascal (président)
LAURENDEAU J-Marie (vice président)
VAN MAERCKEN Charles (trésorier)
BOUHIER Damien (secrétaire)
RICHARD Benoît
RAS Marcel
BRUNETEAU Olivier
JOLY Bernard
BOISSEAU Patrick



La Foire aux produits du terroir

Présidente : VEAU Danielle

Trésorier : DELGAL Eric

Trésorier adjoint : BOISSEAU Patrick

Secrétaire : BONNEAU Françoise

Foire aux Produits du Terroir

Enfin après deux années d'inactivité, la Foire aux Produits du Terroir a repris du service. Ce 9 octobre 2022, le soleil était au rendez-vous mais également les exposants et les participants au vide-grenier.



Le vide-grenier a eu un vif succès, pour remercier les participants l'association leur a offert un café et un croissant.



Du côté des exposants, ils étaient environ 80, la bonne ambiance était au rendez-vous.

A midi comme d'habitude, l'apéritif était offert par la municipalité. Malheureusement le maire était absent pour raison de santé.



Tout au long de la journée, l'animation était assurée par la Bandas de Smarves.

Pour la 44ème foire nous avons assuré 450 repas, la viande provenait de chez Monsieur Frédéric POIRIER.

Parmi les 5 broyés fabriqués pour cette occasion, Madame PRE a emporté le concours. Le premier lot de la tombola a été attribué à Monsieur Jean SOULARD, c'était un bon d'achat de 70 € au Super U de Vivonne.

Merci à ceux qui viennent nous épauler pour la préparation de cette manifestation. Cette année beaucoup de nouveaux venus : Sandra, Yoann, Grégory, Sylvie et Didier, André, Etienne, Bernard, Claudine, Yolande et Michel, en espérant n'avoir oublié personne.

Nous sommes toujours en quête de nouveaux bénévoles pour la préparation de la foire 2023. N'hésitez pas à vous faire connaître. Joie et bonne humeur assurées.

L'aide apportée par la municipalité est toujours très importante.



Soirée entre bénévoles de la foire

La soirée entre bénévoles de la foire aura lieu le 4 février 2023. Nous partagerons un bœuf bourguignon.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

L'A.A.P.P.M.A : LE GARDON VIVONNOIS



Le Conseil d'Administration a été élu 19 Novembre 2021.

Président : SAPIN Rémy

Vice Président : COMPAGNON Jean-Pierre

Trésorier : RIVAULT Patrick **Adjoint** : DUBOIS Jean-Louis

Secrétaire : LABROUSSE Michael **Adjoint** : TERRIEN François

Membres : THIBAULT Pascal, EVRAD Charles, GIRARDIN Michel, DEBELLE Joël, BERLAND Pascal, DEJEAN Bernard, LUCAS Jacky, GUERINEAU Jean-Marc, PASQUIER Bernard.

Une section concours : HARENCZYK Henryk, DIGIENDOMENICO Luigi, GRIGNON Christophe, FLORIMOND Jean, RAYMOND Kévin, SCHMITD Françoise, SAVARD Roselyne, SAVARD Jérôme, MATRAT Myron.

A.A.P.P.M.A. : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

L'A.A.P.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château-Larcher, Marnay, Marçay, Mariigny Chemereau, Aslonnes . Plus de 6500 € sont consacrés à l'alevinage en truites, brochets, tanches, gardons ...

Nous avons aussi la gestion de l'étang de Château-Larcher. La pêche est ouverte à tous les pêcheurs possédant la carte départementale.

Les parcours truites sont installés à Vivonne sur le parcours canoë Kayack et à Marnay. 50 kg sont répartis tous les quinze jours durant 6 semaines sur les 2 parcours à partir de l'ouverture de la truite. Nous mettons des truites sur toutes les autres rivières pour l'ouverture. En 2023, interdiction de pêcher la truite arc-en-ciel avant l'ouverture de la truite le deuxième samedi de mars.

La frayère à brochets de DANLOT n'a pas donné satisfaction. Une nouvelle frayère est en cours à Vivonne : ce sera une frayère naturelle.

Un label "station pêche" a été obtenu avec le concours de la Mairie de Vivonne en 2019 ainsi que le label **"pêche passion"** attribué par la Région Nouvelle Aquitaine. Ce parcours est situé de l'embarcadère à bateaux où une aire partagée a été créée, au pont de chemin de fer dans Vivonne.

La Fédération de pêche de la Vienne vient d'acquérir 800 m de berges après la source Marot. D'importants travaux ont été faits. L'AAPPMA participe au nettoyage. Une mise en herbe est en cours. Dans l'année, les repousses d'arbres seront mises en valeur. La Fédération a créé avec l'AAPPMA une mise à l'eau et 2 espaces partagés (personnes à mobilité réduite) : une à Vivonne, l'autre à Château-Larcher

Le monde de la pêche : Une Fédération Nationale, des Fédérations départementales, des AAPPMA : 1 500 000 pêcheurs. Le Gardon Vivonnois compte plus de 500 pêcheurs.



Informations paroissiales

Communauté catholique de Marnay

Église Saint-Pierre



Marnay fait partie de la Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien

Secrétariat paroissial : 5 rue de l'Abbé Gauffreteau 86160 Gençay

téléphone : 05.49.59.31.12

@ : stsauveur@poitiers-catholique.fr

En ce jeudi de l'Ascension 2022, l'église Saint-Pierre a reçu la visite de Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers. Les travaux achevés, il est venu consacrer l'autel nouvellement restauré. Ce fut une très belle liturgie qui permet maintenant de célébrer les messes et les autres sacrements dans notre église. Elle a accueilli cet été un mariage, deux baptêmes. La messe y est célébrée environ 1 fois tous les 2 mois le dimanche matin. Des temps de prière communautaire pourront bientôt y être proposés.

Une **notice** rédigée par l'association diocésaine PARVIS (Patrimoine et Histoire) présente l'église Saint-Pierre de Marnay (*architecture, mobilier, dimension spirituelle ...*).

Cette notice est consultable et téléchargeable sur le site paroissial à la rubrique patrimoine.

La communauté chrétienne catholique de Marnay, en lien de fraternité avec les 22 autres communautés locales de la paroisse (44 anciens clochers) et les différents services et mouvements, accueille les demandes (*baptêmes, catéchisme, aumônerie des jeunes, mariages, formation adultes, Parcours Alpha, groupes de prière, service évangélique des malades, sépultures, Secours Catholique, Mouvement chrétien des retraités, Fraternité chrétienne des personnes malades et handicapées, Équipe Rosaire, scoutisme...*).

Contact : Sophie Roy, 06 85 62 69 62

Père Michel MOUSSESI est le curé de la paroisse Saint-Sauveur, il collabore avec 4 **prêtres** : P. Bernard Loy à Charroux, P. Alain Nauleau à Blanzay, P. Jean-François Plantureux à Couhé. P Mathias Kouyo à Civray, deux **diacres** : M. Hervé de Nuchèze et M. Gavin Brown, et des **laïcs** engagés dans les divers conseils.

P. Pierre Audebrand, âgé de 95 ans, après 21 années passées à Usson du Poitou, s'est retiré en maison de retraite. Nous lui avons dit merci et au-revoir lors d'une messe à Usson le dimanche 2 octobre.

Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres le **journal paroissial "Au Cœur de la Vie"**. Distribué par des bénévoles, ce journal est offert à tous les foyers pour être un lien entre tous.

Consultez le **site web paroissial** (paroissesaintsauveur.fr) pour y trouver les chroniques de la vie paroissiale, l'agenda, les horaires et lieux de messes et célébrations pour toute la paroisse et beaucoup d'autres rubriques (*renseignements pratiques, patrimoine...*)

Maîtriser sa consommation d'eau

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.




Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau

 Dans la cuisine	 Dans la buanderie	 Dans les toilettes	 Dans la salle de bain	 Dans le jardin
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes ▶ Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Choisir des appareils ménagers économes en eau ▶ Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge » 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Installer une chasse d'eau à double commande 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage ▶ Préférer une douche à un bain 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Arroser tôt le matin ou tard le soir ▶ Investir dans un système de goutte à goutte ▶ Collecter les eaux de pluie ▶ Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Canva, Flaticon, Thierry Montassier

Communauté de communes des Vallées du Clain



Habiter et Rénover en Vallées du Clain

? Besoin de réaliser des travaux ?



Rénovation énergétique

- Isolation
- Ventilation
- Chauffage
- Production d'énergie renouvelable

1 Aménagement de l'espace

- Rénovation de l'habitat
- Amélioration du confort
- Adaptation au vieillissement
- Extension ...

2 Contactez la Communauté de communes

 habitat@valleesduclain.fr
 05.49.89.03.61

Un agent du service habitat vous aidera à trouver le bon interlocuteur.

3 Nos réseaux partenaires

Espace Conseil FAIRE/ SOLIHA

Conseils sur vos performances énergétiques.

CAUE


Conseils pour l'aménagement de votre habitat avec des architectes.


4 Permanences


À la CCVC, le **2^{ème} mercredi** de chaque mois.
 À Vivonne, le **4^{ème} lundi** de chaque mois.


Permanences

À la CCVC, le **4^{ème} mardi** de chaque mois.









France Rénov' : la rénovation énergétique pour toutes et tous

Ce service public est à votre disposition, pour faciliter votre réflexion, vous aider à construire votre programme de travaux et vous renseigner sur les aides financières mobilisables.

Mutualisez vos travaux et réalisez des économies

Votre Espace Conseil France Rénov' (anciennement appelé Espace Conseil FAIRE) est présent pour vous accompagner **gratuitement** tout au long de votre projet afin de vous aider à **obtenir un logement plus confortable et plus économe**.

Portés localement par l'association SOLIHA Vienne, des conseillers France Rénov' sont présents sur le territoire de la communauté de communes des Vallées du Clain et vous accueillent lors de permanences sur rendez-vous (planning disponible en mairie). Ce service public vous permet de bénéficier de conseils **neutres, gratuits et indépendants**.



Permanences

Communauté de communes des Vallées du Clain - 25 route de Nieuil - 86 340 La-Villedieu-du-Clain Tél. 05 49 89 02 89

Maire de Vivonne - 1 Avenue de Bordeaux - 86370 Vivonne Tél. 05 49 43 41 05

Plus d'informations sur : <https://france-renov.gouv.fr/>

Annuaire des professionnels RGE : <https://france-renov.gouv.fr/fr/trouvez-un-professionnel>

PLUi : dessinons ensemble notre territoire

Après la conférence intercommunale des maires le 13 juillet 2016, le conseil communautaire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal par délibération en date du 27 septembre 2016.

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document stratégique qui traduit l'expression du projet politique du développement du territoire de la Communauté de communes des Vallées du Clain. Il est également un outil réglementaire qui définit l'usage des sols. C'est l'occasion d'adapter les modes de gestion, de valorisation de l'espace et de l'habitat, aux besoins pour préparer l'avenir.

Les avancées du projet

En vue d'une réglementation toujours plus exigeante, le PLUi se doit d'améliorer les résultats de la concertation. Ainsi le nouveau projet vise le développement principal de ces 3 axes :

Renforcer le cadre de vie

Les outils réglementaires, qui comprennent le zonage (règlement graphiques), le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation, seront remaniés dans l'objectif de cadrer aux plus près des besoins du territoire.

Accentuer le dispositif réglementaire du PLUi

Les orientations d'aménagements et de programmation, qui comprennent le zonage (règlement graphiques) et le règlement écrit, seront remaniés dans l'objectif de cadrer encore plus près aux besoins des territoires.

Valoriser la ruralité dans toutes ses composantes

Le PLUi doit conforter l'image et l'authenticité des territoires en valorisant le patrimoine, tant naturel (espaces de vallées et boisements) que bâti ou paysager (collines façonnées par l'agriculture par exemple). Pour cela, la stratégie sera axée sur la préservation des grands équilibres éco-paysagers emblématiques, la pérennité du cadre de vie des Vallées du Clain et la mise en valeur du potentiel touristique et patrimonial du territoire.

Pour construire ensemble le PLUi, vous pourrez assister aux réunions publiques au printemps 2023. Elles seront ensuite suivies par une enquête publique à l'automne.

Se former gratuitement au numérique

Prenez rendez-vous avec notre conseillère numérique pour vous former aux outils du numérique. Ce service est **GRATUIT** et tout public.

Dans une société toujours plus connectée, 13 millions de Français sont toujours « éloignés du numérique » et subissent la dématérialisation globale des services. Ce constat a amené l'État à déployer, en lien avec le plan de relance, 4 000 postes de conseillers numériques en France.

Dans le cadre de ce dispositif, la Communauté de communes des Vallées du Clain accueille une conseillère numérique afin d'accompagner les habitants du territoire vers plus d'autonomie.

La conseillère numérique vous propose de vous accompagner à :

- Prendre en main le matériel (ordinateur, tablette, smartphone, etc.)
- Se repérer et gérer ses dossiers et ses fichiers ;
- Utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, diaporama, tableur, ...)
- Naviguer sur Internet
- Communiquer en ligne (gestion des mails, réseaux sociaux, etc.)
- Accéder aux services (scolarité, achats, transports, emplois, santé, ...)
- Se familiariser avec les démarches administratives en ligne (CAF, impôts, ...)

Afin d'être au plus près des usagers, la conseillère numérique communautaire, Océane Boutet, se déplace sur l'ensemble du territoire.

Si vous souhaitez être accompagné ou pour toute information complémentaire, voici ses coordonnées

Océane BOUTET 06.76.77.79.58 o.boutet@valleesduclain.fr

Et si vous inscriviez votre enfant en accueil de loisirs ?

Votre enfant trouvera à l'accueil de loisirs de nouvelles façons de s'épanouir et de passer son temps libre en dehors de l'école. En effet, c'est un lieu où chaque enfant :

- Peut être force de propositions pour les activités de loisirs
- Découvre de nouveaux copains, jeux et lieux,
- Partage des expériences originales et enrichissantes,
- Prend le temps de grandir à son rythme en toute sécurité avec les autres,
- Vit ses projets et les fait partager à son entourage,
- Est libre de jouer, lire, dessiner, se reposer, rire et même de ne rien faire s'il le souhaite...

Accueil de loisirs communautaires :

Accueil de loisirs d'Aslonnes

école Paul Baudrin - Route de Château-Larcher - 86 340 Aslonnes Tél. 06 86 24 17 33 alshaslonnes@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs de Nouaillé-Maupertuis

33 route des Roches Prémairie - 86340 Nouaillé-Maupertuis Tél. 05 49 46 00 98 / 06 84 28 62 3 alshnouaille@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs de Vernon

Allée des écoles - 86 340 Vernon Tél. 05 49 42 07 23 - alshvernon@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs de Vivonne

ZA de l'Anjouinière - 86370 Vivonne Tél. 05 49 43 78 85 - alshvivonne@valleesduclain.fr

Accueil de loisirs associatif :

Accueil de loisirs de l'Arantelle (Centre associatif socio-culturel) Le Clos des Roches - 86 340 Roches-Prémairie- Andillé
Tél. 05 49 42 05 74 - larantelle@orange.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE		SANTÉ
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE	
JUSTICE	BUDGET	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil informations et orientation	Accompagnement dans vos démarches administratives	Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

VOS SERVICES ET PERMANENCES À France Services Vivonne

France services
adresse : Rue de la Mairie 86370 Vivonne
contact : 05 49.43.87.75
vivonne@france-services.gouv.fr
horaires : Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi: 8H30 -12H / 13H30-16H30
Mardi: 9H30 - 12H / 13H30 - 16H30

Permanences
adresse :
contact :
horaires :

Plus d'informations dans votre France services ou sur france-services.gouv.fr

Plusieurs logos de partenaires sont affichés en bas de page.

Pour connaître le jour de présence du camion de l'Envol rapprochez-vous de la mairie :
05 49 59 40 44
ou
du site internet de la commune :
www.marnay.fr

MARNAY ET SES ALENTOURS

Le camion de l'envol est présent sur la commune 2 à 3 fois par an

L'Envol
VOUS REND SERVICE

ENTREPRISES
PARTICULIERS
COLLECTIVITES
ASSOCIATIONS

*Besoin de personnels?
En recherche d'emploi?*

VENEZ A NOTRE RENCONTRE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : 05-49-88-91-29
INFORMATIONS ET PLANNING : WWW.LENVL86.FR



[VOTRE TÉLÉASSISTANCE]

N° 1 de la **téléassistance** en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **Activ'Zen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi
- **Activ'Mobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements
- **Activ'Dialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.

Autonome
mais jamais
seul



Le choix de
la liberté



[VOS REPAS À LA CARTE À DOMICILE]

- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (hâché, coupé fin, mouliné)
- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement
- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne



Le plaisir
à la carte

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

INNOVATION

Plus d'infos sur presenceverteservices.com
Par téléphone : **05 49 44 59 99**



37 rue du Touffenet 86000 Poitiers
8h30-12h / 13h30-16h30



MISSIONS

1 heure, 1 journée, 1 semaine,

1 mois, ou plus



Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ?

- Ménage *
- Repassage *
- Garde d'enfants de + de 3 ans *
- Jardinage *
- Bricolage (peinture,...)

Besoin de personnel temporaire pour votre entreprise, associa- tion, collectivité ?

- Nettoyage de locaux
- Espaces verts
- Aide administrative
- Restauration

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?



**Pour être utile
cet été
J'ai choisi
l'aide à domicile.
Pourquoi pas vous ?**

L'association ADMR de VIVONNE, animée par un groupe de bénévoles dynamiques et engagés regroupant une trentaine de salariés professionnels formés responsables et efficaces a toujours réalisé un travail remarquable sur le périmètre des communes de Château Larcher, Iteuil, Marçay, Marnay, Marigny- Chémereau et Vivonne .

Notre ambition quotidienne est de vous proposer des services de salariés qui vous apportent un accompagnement dans des situations particulières auxquelles vous êtes confrontés au cours de votre vie.

Notre association multiplie également les initiatives pour maintenir le lien social, pour exemple le portage de livres à domicile encadré par une convention qui nous lie à la médiathèque.

Evidemment, cela ne suffit pas car nous comme les collègues avons subi la Covid qui a diminué le nombre d'heures d'interventions chez nos bénéficiaires et freiné un peu l'adhésion à notre association.

Toutefois nous demeurons optimistes pour l'avenir en espérant comme chacun d'entre nous que ça ira mieux demain.

Pour cela, il nous faudrait pouvoir recruter du personnel plus facilement et avoir toujours de nouveaux bénévoles sur chacune de nos communes d'intervention, mon appel est lancé, ce bénévolat qui peut permettre quelquefois de renaître au contact des autres.

De plus, afin de faciliter le travail de nous tous, l'astreinte du personnel devrait être mise en place le week-end assez rapidement.

Notre plus grand bonheur aujourd'hui c'est de vous permettre de garder la liberté de rester chez vous le plus longtemps possible.

Notre objectif est de rendre le meilleur service possible et de répondre aux attentes de nos usagers.

Avec une équipe déterminée, nous restons à votre disposition et à l'écoute permanente de vos souhaits et de vos besoins.

Le Président



NOTRE SERVICE A LA PERSONNE

NOS OBJECTIFS

Répondre aux attentes des familles tout au long de la vie et notamment au maintien à domicile

Créer des emplois de proximité en ruralité

NOS SECTEURS D'INTERVENTION

Cantons de Civray, Couhé, Gençay, Lusignan, Vivonne, La Villedieu du Clain. Secteur de Poitiers et CAP (permanence sur Poitiers)



SERVICE EN MODE PRESTATAIRE

Le service prend en charge l'intégralité de l'organisation de la mission.



Un devis gratuit est fourni après étude de vos besoins.

Appelez-nous au :
05 49 53 02 16

**SERVICE D'AIDE A DOMICILE
UN SERVICE DE PROXIMITE
UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE**



Agrément Qualité n° SAP/ 393426366



APEF SERVICE À DOMICILE

Association locale
1 bis Cité de la Roche
86160 GENÇAY
Tél. : 05 49 53 02 16
apef3@wanadoo.fr

Association loi 1901,
membre du Mouvement
Familles Rurales



APEF SERVICE À DOMICILE

NOTRE SERVICE A LA PERSONNE

NOS ATOUTS

Une stabilité des équipes au domicile (sauf périodes de congés)

Un service à taille humaine

Une équipe de direction compétente et à votre écoute

Des acteurs de terrain aux compétences adaptées à vos besoins

Un accompagnement au domicile de qualité

Une réponse réactive à votre demande

Interventions de 7H00 à 21H00 et astreintes les week-ends



Une équipe administrative investie pour vous aider :

De gauche à droite :

Anne ROYOUX, coordinatrice
Laura VERRI, coordinatrice
Cécile PERALO, Secrétaire de direction
Séverine DEBRAY, Secrétaire-comptable

Véronique GAGNEPAIN, Directrice

NOS SERVICES

- Aide à la personne pour les actes quotidiens de la vie,
- Soutien à l'autonomie et stimulation
- Entretien du logement et du linge

NOS PRESTATIONS

- Aide aux personnes âgées
- Aide aux personnes handicapées
- Garde d'enfants au domicile (+ de 3 ans)
- Sorties d'hôpital
- Assistance administrative pour le public sourd et malentendant



Maison de lutins en Petit beurre à la mousse de chocolat blanc



Ingrédients: 12 Petit Beurre 200 g de chocolat blanc pâtissier
10 cl de crème liquide 4 blancs d'œufs
1 c. à soupe de sucre

Pour la décoration: 100 g de chocolat pâtissier Sucre glace

Cassez le chocolat blanc en morceaux. Faites-le fondre avec la crème au bain-marie dans une casserole, à feu très doux, en remuant jusqu'à obtenir un mélange homogène. Retirez du feu et laissez tiédir.

Montez les blancs en neige bien ferme. Ajoutez le sucre et fouettez à nouveau. Incorporez délicatement le chocolat blanc, avec une spatule, en soulevant le mélange. Lorsque la préparation est homogène, placez-la au frigo pour 1 h.

Posez 4 biscuits à plat. Recouvrez-les de mousse en formant grossièrement un triangle. Disposez deux autres biscuits, un de chaque côté à la base du biscuit posé. Appuyez délicatement pour qu'ils se rejoignent en haut jusqu'à former un toit, en écrasant la mousse. Ajoutez ou retirez de la mousse si besoin pour bien remplir le centre de la maison.

Cassez le chocolat noir en morceaux et faites-le fondre au bain-marie. Remplissez-en une poche à douille et décorez le toit selon vos envies. Laissez refroidir, puis réfrigérez 2 h. Saupoudrez de sucre glace avant de servir.

Joyeux Noël



Cherche & trouve



5



10



6



Noël

7



2



8



Enfance :

Ecole Primaire (Marnay)	05 49 59 38 29
Groupe scolaire G.Habrioux (Château-Larcher)	05 49 43 48 75
Framboisine : Relais Assistante Maternelle (RAM)	06 35 32 85 22
Vivonne	05 49 53 60 38
Iteuil	05 49 38 09 92
Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)	06 03 43 39 25
Assistante maternelle agréée Julie Robichon	06 29 92 76 30
Accueil de Loisirs l'Anjouinière (Vivonne)	05 49 43 78 85

Social :

Assistante sociale	05 49 00 51 30
Mission locale rurale Poitiers	05 49 43 52 41
L'Envol	05 49 88 91 29
Épicerie sociale association Coup de Pouce Vivonne	07 69 59 76 85
L'embellie Iteuil	06 84 34 26 33

Services à la personne :

Familles Rurales (APEF)	05 49 53 02 16
ADMR	05 49 18 06 88
Portage des repas à domicile Présence verte services	05 49 44 59 99
Don du Sang	05 49 61 57 00

Administratif :

Communauté de Communes Vallées du Clain	05 49 89 02 89
Eaux de Vienne Gençay	05 49 01 38 10
Sorégies Vivonne	05 49 44 79 00
Trésor public Vivonne	05 49 43 41 10

Paroisse :

Presbytère Gençay	05 49 59 31 12
Déléguée pastorale de la communauté locale Sophie Roy	06 85 62 69 62



Conseillers départementaux

Rose-Marie BERTAUD
et
Gilbert BEAUJANEAU,

Conseillers Départementaux du Canton de Vivonne,
vous informent qu'ils sont à votre entière disposition
pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Si vous souhaitez les rencontrer, obtenir un conseil, un accompagnement,
n'hésitez pas à les contacter
aux numéros suivants :

Rose-Marie BERTAUD
06 15 76 43 68

Gilbert BEAUJANEAU
06 81 48 47 35



Les Cheminées Benoit
Vente et Pose
Cheminées sur mesure, poêle, bois, granulés
Entretien, Ramonage...

06.16.80.77.90
mail : cheminees-benoit@hotmail.fr
86160 Marnay

Sophie PIOLLET
Menuiserie -- Ebénisterie
Construction bois -- Rénovation
Tél. : 06 35 16 80 71
"la cantine"
FONTAIGRE
86160 MARNAY



MULTISERVICE DU BÂTIMENT
Electricité - Sanitaire
Dépannage - Divers
Montage de meubles - Aménagement

Francis JOLY
Les Robertières - 86160 MARNAY

☎ 06 22 44 61 57 • 05 49 59 22 10



KREMER YANIS
06 17 17 58 91
yanismanu@hotmail.fr

3 impasse des églantiers
86160 Marnay

PEINTRE DECORATEUR 



JARDINS & CO
espace vert-vienne.fr

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - ENTRETIEN - ÉLAGAGE ABATTAGE - LOCATION VÉGÉTAUX

Tél: 06 77 26 15 92
4, rue du Bas Medelle 86160 MARNAY

S.A.R.L.
ERIC JOLY

RÉNOVATION
MAÇONNERIE
TERRASSEMENT
COUVERTURE

10 Le Vieux Marnay
86160 MARNAY

Tel. 05 49 43 45 09



MDS Maçonnerie

RÉNOVATION - CHARPENTE - COUVERTURE
OSSATURE BOIS

Emilien Martins Dos Santos
86160 MARNAY

06.43.80.71.29
dossantosemilien@orange.fr




W.G. Maçonnerie
Neuf & Rénovation

Wilfried GUÉRIN • 06 85 28 01 83
wilfriedguerin@yahoo.fr

Conseil en Aménagement
et Décoration d'Intérieur

La Chaume
86160 MARNAY



06 72 52 25 72
contact@mb-deco.com

06.82.87.81.42
86160 Marnay
enservices86@gmail.com




SARL E.N SERVICES
ENTRETIEN NATURE
SERVICES

Confiez votre jardin à un professionnel

GÎTE RURAL

LE BOUCHET
M et Mm DANIEL
GAUDIN
05 49 37 19 77

Bienvenue au
« Château de Boisoursier »



Chambres d'hôtes en demeure Poitevine
B. & Catherine Wibaux <http://www.boisoursier.fr/>
Tel: 05 49 59 39 88 / Port: 06 99 27 14 87



SBA
Samuel Brault Agencements

TRAVAUX D'AGENCEMENTS BOIS
INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS

- Pose Sols / Murs
- Escaliers
- Cloisons sèches
- Terrasse Bois Sols / Pilotis
- Pergolas
- Bardages

06.24.84.77.14
sba86@sfr.fr
Samuel Brault
3 rue André Moreau 86160 Marnay
siret: 843075854

Le Moulin de Trancart
Salle de réception & gîte de groupe





Sandrine FAUCHER
06 03 12 10 43
sandrinefaucher@mac.com
www.moulindeTrancart.fr

4 CHEMIN DU MOULIN LE BOURG
86160 - MARNAY

Chantal
PAPAGIORGIU-GUITER
PSYCHOLOGUE
CLINICIENNE

Thérapie individuelle
Thérapie de couple et de
famille
HYPNOTHERAPEUTE

06 47 55 88 81
chantalpapagiorgiuguitier@gmail.com

LONQUEUX Sébastien
Infographiste

07 77 76 44 33
sebastien.lonqueux@sfr.fr

20 rue André Moreau
86160 Marnay

Sébastien
Infographiste

Patricia Heschel
Conseillère beauté VDI

YOUNIQUE
Cosmétiques et soins
à base naturelle

web : yuniquebypatiseyes.com
<https://www.facebook.com/yuniquebypatiseyes/>

La grange neuve, 86160 Marnay
patricia.heschel@gmail.com
06.82.31.30.93



Atelier du Pied Follet

Confection sur mesure
Rideaux, coussins,
housses, linge de maison...

Création abat-jour sur mesure

06 25 23 81 70
atelierdupiedfollet@gmail.com

Couturière d'ameublement
Abat-jouriste




Manon Vannier
Décoratrice

06 48 15 55 27

www.manon-decoratrice.com
manonbouillon.decoratrice@gmail.com



BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Jacques VEAU
Téléphone : 05 49 59 40 43



ROUQUET IMMOBILIER SAS
Syndic - Gestion Locative
Transaction - Location

BRICE ROUQUET
Président

20 rue Henri Pétionnet 86000 Poitiers
05 49 62 21 89 / Port : 06 31 92 64 02
brice.rouquet@rouquet-immobilier.fr
www.rouquet-immobilier.com

ENTRE TERRE & MIEL

CHARLOTTE LEGRAND
06 46 68 15 32

www.entretterreetmiel.fr
entre.terre.et.miel@gmail.com
LA CANTINE, FONTAIGRE - 86160 MARNAY



86160 MARNAY
06.25.61.39.73
www.aperozzo.com

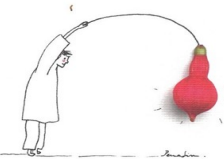
APEROZZO

Vous êtes invités chez vous !



PenaSim
illustratrice

Chloé Pénavaire-Simon
06.07.98.74.49
illustration@penasim.com
instagram : pena.sim
<https://penasim.ultra-book.com/>



Le Relais des 4 Ponts

**RESTAURANT
BAR - EPICERIE**

Camille et Sophie
vous accueillent
du lundi au samedi de 8 h à 20 h

17, rue des Ecoles - 86160 MARNAY
Tél. 05 49 51 93 17

RCS 834 543 217



Univ'hair d'Anaëlle
Coiffeuse Itinérante
Coloriste végétale
Coiffure Mixte

univhairdanaelle@outlook.fr
facebook: Univ'hair d'Anaëlle

06.85.34.17.07

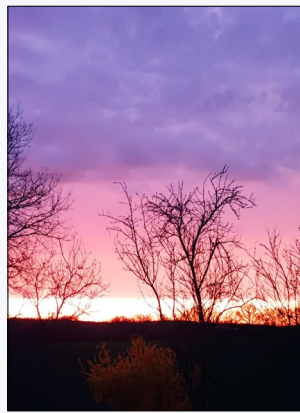
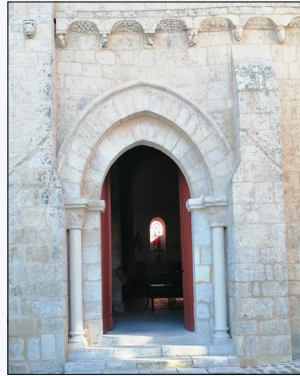


Meilleurs Vœux 2023



Christian CHAPLAIN
Maire de Marnay
et le conseil municipal

Vous présentent leurs meilleurs vœux 2023
et vous invitent à la cérémonie des vœux
le jeudi 12 janvier 2023 à 18h00
à la salle des fêtes de Marnay



Mairie de Marnay
2, rue des écoles
86 160 Marnay